

Les futures éoliennes vaudoises menacées par le Conseil fédéral?

ÉNERGIE

Dans une ordonnance fédérale, le gouvernement fixe son aide à la production éolienne à 20 centimes par kilowattheure. Approprié pour certains, insuffisant pour d'autres, le chiffre n'inquiète plus d'un.

On peut estimer que certains projets éoliens sont menacés.» C'était il y a quelques jours sur les ondes de La Première.

Martin Kernen, responsable du centre d'information Suisse Eole, réagissait à la décision du Conseil fédéral de fixer le prix de production du courant éolien (soit une «subvention» allouée à l'exploitant) à 20 centimes par kilowattheure. Alors que de Sainte-Croix à Arzier, en passant par Saint-George et le Mollendruz, le Jura vaudois s'enflamme pour ce mode de production électrique, l'annonce peut faire peur.

«On évalue le prix coûtant à 25 voire 28 centimes et le Conseil fédéral est bien au-dessous, explique Martin Kernen. D'autant que le prix de ce moyen de production explose!» La demande est en effet telle que les fabricants ont du mal à y répondre. Un motif d'augmentation auquel s'ajoute le coût en hausse des matières premières (l'acier notamment). «Cela dit, ce chiffre est très difficile à estimer

puisque tout dépend, en fait, de la taille et de la situation des installations.» En clair, le courant produit par une petite éolienne située dans un endroit peu exposé au vent coûtera plus cher qu'avec une infrastructure comme celle déjà installée à Collonges, en Valais. «Pour cette dernière, par exemple, 20 centimes suffisent.»

Réévalué régulièrement

Tous les acteurs du secteur ne portent pourtant pas le même regard sur la décision fédérale. Pour le Seven (Service vaudois de l'environnement et de l'énergie), le chiffre de 20 centimes ne remet rien en cause. «Il s'agit d'un ordre de grandeur, estime ainsi l'ingénieur François Schaller. Il correspond à ce qui avait été annoncé et sera de toute façon réévalué tous les trois ans (ndlr: la loi dit au plus tard tous les cinq ans). Car il est vrai que

ce segment de marché évolue très rapidement.»

A Romande Energie également, on reste serein. «Ça ne me paraît certes pas aberrant, mais l'éolien est un secteur extrêmement complexe à gérer, précise le porte-parole Daniel Herrera. La décision du Conseil fédéral pourrait effectivement mettre en péril des projets mal situés, mais en aucun cas les sept chantiers que nous envisageons dans le canton (ndlr: à Sainte-Croix, notamment, pour 30 millions).»

Du côté de Suisse Eole, on prend acte, avec philosophie. «Il ne s'agit évidemment pas d'abandonner nos projets, conclut Martin Kernen. Mais cette ordonnance représente tout de même un sacré coup de frein au développement de l'éolien en Suisse. On espère évidemment que l'avenir donne raison au Conseil fédéral, mais on en doute.»

GILLES BIÉLER



ODILE MEXLIAN-A

Les éoliennes fleuriront bien dans le canton. Et ce, même si la décision fédérale représente un sacré coup de frein à leur développement.